



**École nationale
de musique, danse
et art dramatique**
Villeurbanne

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 21 mai 2026 A la Médiathèque – ENM de Villeurbanne

Membres du comité syndical				Délibération n° 2629
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Budget Supplémentaire 2026
9	8	1	1	Rapporteur : Mme Pauline DIAZ
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Non

Présidente : Madame Pauline DIAZ

Présent(e)s : Madame Pauline Diaz, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Olivier Glück, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Sonia Tron, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Jacques Vince, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Daouda Ouattara, Conseiller Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne
Madame Laure Cédac, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Christine Bertin, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Léna Arthaud, Conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Madame Sylvie Bles-Gagnaire, Conseillère Métropole de Lyon ; à Mme Bertin

Excusé(e)s : Madame Sylvie Bles-Gagnaire, Conseillère Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 28 mai 2026



Délibération n°2629 – Budget supplémentaire exercice 2026 :

Mesdames, Messieurs

Il apparaît nécessaire de corriger la ligne 001 (INV) report de résultat de la section d'investissement 2025 voté lors du budget primitif du 06 mars 2026.

En effet, le report de résultat de la section d'investissement s'élève à 99 104.08€ conformément au compte de gestion 2025 et non à 99 104.57€. Conformément à l'instruction M57, et afin de maintenir l'équilibre budgétaire, il est proposé d'effectuer les modifications suivantes sur la section d'investissement :

Section d'investissement :

En dépenses :

Chap.	Art.	Désignation	Montant des crédits ouverts au BP	Propositions Nouvelles	Montant des crédits ouverts après BS
040	13918	Autres subventions d'investissement	30 000€		30 000€
20	2051	Concessions et droits similaires	3 000€		3 000€
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	18 500€		18 500€
	21838	Autre matériel informatique	11 000€		11 000€
	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	28 000€		28 000 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	203 604.57€	-0.49€	203 604.08€
Total dépenses d'investissement			294 104.57€		294 104.08€

En recettes :

Chap.	Art.	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Propositions Nouvelles	Montant des crédits ouverts après DM
001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	99 104.57€	-0.49€	99 104.08€
040		Amortissements	145 000€		145 000€
10	10222	FTCVA	15 000€		15 000€
13	1311	Subvention d'investissement	35 000€		35 000€
Total recettes d'investissement			294 104.57€		294 104.08€

Il est proposé aux membres du Syndicat Mixte de Gestion d'approuver le Budget supplémentaire de l'exercice 2026

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération et autorisent la Présidente à la signer.

Syndicat Mixte de Gestion
de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 96 27

Pauline DIAZ
Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne